



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 75193

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur si des entreprises françaises établies dans le sud des États-Unis ou ayant des débouchés importants ont eu à souffrir des récents cyclones et de leurs conséquences et, dans l'affirmative, quel est le soutien que le gouvernement français est en mesure de leur apporter.

Texte de la réponse

Au lendemain du cyclone, un premier bilan avait pu être dressé de l'impact de l'ouragan pour les entreprises françaises implantées en Louisiane et opérant dans le golfe du Mexique : l'industrie pétrolière du golfe du Mexique a beaucoup souffert du cyclone. Le français Total, qui n'est pas localement un opérateur majeur (13e position), dispose de trois plates-formes dont une a enregistré quelques dommages, mais les deux autres ont bien résisté ; la centrale thermique au charbon du groupe Suez n'a pas été affectée par l'ouragan. Toutefois, son client, la Tennessee Valley Authority, a subi des dégâts importants sur les lignes de transport haute tension, ce qui a réduit sa demande d'enlèvement ; les installations d'Air Liquide ont enregistré des dommages mineurs. Les conséquences pour la société ont été faibles et dues aux difficultés rencontrées par ses clients. Le secteur du raffinage, le plus touché, ne représente en effet qu'un client marginal pour l'Air Liquide, tandis que l'industrie pétrochimique, qui est son premier client, a été beaucoup moins affectée ; le cyclone aura eu singulièrement un impact positif sur Teris, filiale de Suez spécialisée dans le traitement des déchets dangereux, à même de décontaminer certains sites pollués ; Veolia Water North America exploite deux stations d'épuration de La Nouvelle-Orléans, et l'une d'entre elles, inondée, a dû être évacuée. Les entreprises concernées n'ont pas demandé de soutien au gouvernement français. Dans la mesure où elles sont enregistrées localement et emploient en grande majorité de la main-d'oeuvre américaine, elles sont éligibles aux éventuelles aides fédérales. Il n'y a donc pas eu de retombées significatives pour des entreprises françaises. Deux demandes d'entreprises françaises souhaitant se renseigner sur les éventuelles opportunités post-Katrina ont par ailleurs été enregistrées par la mission économique de Houston.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75193

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9341

Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1840